

## Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 1<sup>er</sup> Décembre 2023

**Président de séance** : Mr BESANÇON Laurent, Maire

**Conseillers présents** : (8) : Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis, CHAMBARD Hervé, CHEVASSUS Patrice, DUC Pierre, DUPAS Jean Pierre, GENTAS Dominique et MOUREZ Jean Christophe.

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

**Conseillers excusés** (3) : Mmes JEANDOT Julie et GRILLOT Isabelle et Mr DANJEAN Pierre.

**Pouvoir** (0) : Aucun

**Votants** : 8

**Secrétaire de séance** : Mr DUC Pierre

**Début de séance** : 18h40

---

\* Le compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 3 novembre 2023 est approuvé à l'unanimité des élus présents. Mr le Maire et Mr le Secrétaire signent le registre et archivent le procès-verbal.

### **1 - Présentation du projet de restauration du bâtiment Alambic communal par le CAUE :**

Mr DRAUSSIN Olivier, architecte conseiller au CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) a présenté aux membres du Conseil les principes d'extension de l'alambic (toilettes publiques, petit écomusée, local de stockage), ainsi que l'aménagement de la place du village.

### **2 - Commissions CCBHS : informations des délégués.**

Mr Duc Pierre fait un bref résumé de la réunion de la Commission Aménagement du territoire du 9 novembre. Il donne connaissance du guide pratique « Entretien régulier des cours d'eau » publié par l'EPAGE Seille et affluents. Ce guide sera distribué aux riverains de la Seille.

### **3 - Questions diverses :**

- L'unanimité des élus présents, approuvent la ré-adhésion pour 2024 à Jurabsolu, Office du tourisme pour la somme de 30 €. Cette formule « Communes et Associations » comprend la mise à jour du site

internet, la prise en charge de la publicité, les flyers, les affiches des manifestations et les invitations aux animations.

- L'unanimité des élus présents, approuvent la reconduction de la subvention de 50€ à l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) du Jura pour l'année 2024.

- Mr le Maire a sollicité Mr DANJEAN Pierre pour la rénovation du porte-affiches public. Le Conseil étudie son devis puis y renonce car le prix proposé paraît beaucoup trop élevé.

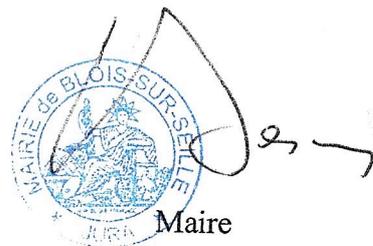
Fin de séance : 21h30

Mr DUC Pierre



Secrétaire

Mr BESANÇON Laurent



Maire